DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL



COMMISSON DEPARTEMENTALE DES ARBITRES PROCES VERBAL N°1 SAISON 2017/2018

Séance plénière du 3 novembre 2017

A: 20 h 30

Lieu: DTF à GRAULHET

Président : Frédéric ANTONIO

Présent (s): Christophe ANTONIO, Eric BOUSQUET, Laurent CARRIE, Alain DARGENT, Kévin GALIBERT, Didier GINHAC,

Mehmet KILINC et Julien MAINGRET.

Excusé (s): Claude BERALS, Geoffrey CAPUS, Damir KARAMAN, Aboubacar SOUFIANI et Béchir YAHYAOUI

Ouverture de la réunion par Raphael CARRUS, Président du DTF, qui renouvelle sa confiance à la Commission et rappelle quelques fondamentaux attendus par l'institution.

1 – Approbation Procès-verbal

La CDA approuve le procès-verbal du 29/05/2017.

2 - Effectifs:

1/ A ce jour, 140 arbitres ont leur licence et sont en capacité d'être désignés. 4 autres arbitres sont en attente de leur licence.

2/ 18 stagiaires (100% des candidats) ont été reçus à la première session de formation initiale. La CDA valide à ce titre les résultats de l'examen et précise que ces derniers une fois les formalités administratives accomplies seront désignés sur leur premier match en compagnie d'un tuteur.

Cette promotion se compose de 3 seniors, 13 jeunes et 2 jeunes féminines.

De plus la CDA rappelle que deux arbitres (n'ayant pu être observé l'année passée), Messieurs DIGO et AZIRIA sont également considérés comme stagiaire

3/ La CDA propose la radiation des effectifs des nommés Simon COUSINIE, Kilic ERTUGRUL et Yohan MONCHALIN qui n'ont accompli aucune démarche administrative en vue de leur renouvellement de licence. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De même, elle étudie les cas de 7 arbitres n'ayant satisfaits à aucun stage de rentrée sans s'excuser.

Monsieur KAOUARI Rédouane (parti en région Rhône Alpes pour ses études). La Commission donne un avis favorablement pour sa demande d'année sabbatique et transmet à la Commission du Statut de l'Arbitrage pour décision définitive.

Monsieur MIKDAM Adil (parti à l'étranger pour raisons professionnelles) : demande de positionnement par mail.

Messieurs HENRIQUES et MARMOITON: pris note de leur blessure et leur souhaite un prompt rétablissement.

Messieurs BENAFLA, JAMMES et LEONARD (raisons professionnelles) : seront convoqués à un ultime rattrapage le 12/11/2017.

4/ Candidats Ligue:

La CDA prend note des arbitres ayant fait acte de candidature : BENJEDDI, BOUZOUINA, FUENTES, FAJR et MARCHOUD. Leurs candidatures et leur motivation seront évaluées le 12 novembre 2017 à l'occasion de la première formation.

3 – Bilan des Actions de début de saison:

Un retour est effectué sur les stages de rentrée de chacune des catégories.

En outre, les 16 et 23 septembre ont eu lieu les journées de sensibilisation à l'arbitrage pour les U15. Une réflexion est engagée sur les moyens déployés pour cette dernière manifestation et les bénéfices pour la Commission. En effet, les équipes U15 sont peu concernées par cet évènement. De plus aucun arbitre n'a été recruté sur ses journées même si cela n'a jamais été le but premier. Un débat s'instaure pour savoir si ces journées ne pourraient pas être organisées une fois tous les deux ans (temps de présence des jeunes dans la catégorie U15).

4 - Tour des Sections :

<u>Désignation</u>: la nouvelle équipe qui s'est mis en place a pris désormais ses marques sous la houlette de Kévin GALIBERT. La section fonctionne correctement sans problème apparent.

Il est à noter qu'environ 6 rencontres de 2^{ème} division ne sont pas couvertes par journée faute d'un nombre d'arbitres suffisant. Ce problème devrait être réglé avec l'apport des nouveaux candidats.

Les échanges avec les districts limitrophes partenaires vont pouvoir reprendre.

Formation:

Outre la formation ligue évoquée précédemment, la deuxième formation initiale se déroulera les 12, 13 et 14 janvier 2018 à Labruquière sous le format de l'internat.

Les stages d'hiver se dérouleront les 10 et 17 février 2018 pour toutes les catégories qui seront convoquées par demi-journée au DTF.

Discipline:

Eric BOUSQUET représentant de la CDA à la CLD effectue un premier bilan de la saison. Il félicite l'ensemble des arbitres qui s'est déplacé la saison dernière lors de chaque Commission pour exposer les faits et les encourage à poursuivre en ce sens. Il relève la présence de divers manquements constatés sur les feuilles de match et sur les rapports.

Il précise en outre, qu'avec le renforcement du droit de la défense et en cas d'absence de la case cochée « Rapport Suit » les sanctions seront très difficilement envisageables contre les auteurs.

La CDA va adresser un mail à tout son effectif pour rappeler cet état de fait.

Appel:

Laurent CARRIE représentant de la CDA à la Commission d'Appel indique que seule 1 réunion s'est tenue et que l'arbitre convoqué était présent.

Partenariat et Encadrement :

Un partenariat avec l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineur de LAVAUR va être organisé afin que des cours d'arbitrage puissent être dispensés en ce lieu. Divers membres CDA font part de leur intérêt à intervenir en ce lieu.

Gazette des Sifflets Tarnais:

La parution du premier numéro de la saison devrait intervenir très rapidement et un second numéro est envisagé pour une parution avant les fêtes. Ce second opus devrait voir la participation du nouveau CTRA Pierre GAILLOUSTE.

5 - Questions Diverses:

Règlement Intérieur : une refonte du règlement intérieur est envisagée à l'horizon de la prochaine saison. Après avoir discuté de quelques orientations, le Président demande à chaque membre de réfléchir à des évolutions possibles. Elles seront étudiées lors d'une prochaine réunion plénière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 35.

<u>Le Président</u>. Frédéric ANTONIO <u>Le secrétaire</u>. Christophe ANTONIO

LES PRESENTES DECISIONS SONT PUBLIEES SOUS RESERVE DE VALIDATION LORS DE LA PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR.